

# Extension du bonus-malus écologique ?

L'extension du bonus-malus écologique à de nouveaux produits n'est pas prête, a affirmé lundi Jean-Louis Borloo. Un bonus-malus comparable à celui déjà appliqué aux voitures devrait être étendu progressivement à une vingtaine de familles de produits (détergents, téléviseurs, chargeurs de téléphones portables...).

Le ministre a confirmé la création d'une taxe "pique-nique", visant les couverts et assiettes en plastique ou en carton non recyclable, qui vise à financer les produits recyclables. Il n'y aura pas dans ce cas de "bonus" correspondant sur d'autres produits. La taxe sera de 0,9 euro, a-t-il déclaré, sans préciser sur quelle base (poids, paquet).

Suite et source sans bonus ni malus => [info.france3](http://info.france3)

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Archives le lundi 15 septembre 2008**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/8779-extension-bonus-malus-ecologique.html>